



Mercredi 06 Mai 2020

-Procès verbal-

Étaient présents :

Mesdames, Valérie Giraudeau-Meixero, Anne-Sophie Riguet, Sophie Gauthier.
Messieurs Pascal Deboudt et Jean François de Mieulle.

Clément Millet et Marine Durand en tant que permanents du CRECVL.

Excusés :

Olivier Marszalkowski et Jean Louis Fourmy

L'ordre du jour est :

1. Relance de l'activité dans les clubs
2. Questions diverses

Pascal Deboudt ouvre la réunion à 14h30.

1. Relance de l'activité dans les clubs

Pascal Deboudt fait un point sur la situation de la réouverture des centres équestres après réunion visioconférence avec la Fédération Française d'Équitation le matin.

D'après la réunion des Présidents de CRE qui s'est déroulée dans la matinée, les centres équestres pourront ré-ouvrir le 11 Mai 2020 sous réserve que soit levée la fermeture administrative des établissements recevant du public. (En attente de la communication du gouvernement)

Une communication fédérale devrait être publiée dans la journée (06.05.20) précisant les protocoles sanitaires à mettre en place dans les clubs. Un kit d'affichage pour les clubs a été réalisé par la FFE.

Actions CRECVL

4 000 masques ont été livrés sur les 15 000 commandés. Le reste de la commande sera livré semaine prochaine (semaine 20). Il est précisé aux élus, que certains CDE avaient fait la démarche volontaire de prendre en charge le coût restant aux clubs. Il est précisé qu'en aucun cas, le CRECVL avait fait la demande au CDE de prendre en charge cette charge. Le CRECVL a informé par mail et téléphone l'ensemble des départements de cette opération.

Un formulaire de commande a été envoyé aux clubs de la région Centre-Val de Loire. Les colis seront envoyés aux clubs dès que possible.

Les élus sont informés que le CRECVL a adressé au conseil régional une demande de plan d'urgence et de relance pour les centres équestres. Le plan est présenté aux membres du bureau.

Les élus insistent sur le fait que des enveloppes étaient prévues au niveau du sport notamment pour les compétitions sportives. Ces manifestations étant annulées, il est important que ces budgets puissent être consacrés à la relance de l'Equitation dans les clubs en favorisant la pratique. Il en est de même pour les activités de tourisme équestre qui sont énormément impactées, il est suggéré à ce que les budgets initialement prévus pour le développement de l'activité soient exceptionnellement, en partie, consacrés à l'aide et la promotion de la pratique pour les touristes de proximités.

Les élus du bureau approuvent à l'unanimité.

2. Questions diverses

Pas de questions diverses soulevées.
La réunion est levée à 15h30

